



france•tv

1 • 2 • 3 • 4 • 5 • Ô •

Réforme des retraites

LE COMBAT CONTINUE, LE PREAVIS DE GREVE EST MAINTENU

Une mobilisation historique par sa force et sa durée, le soutien sans faille de l'opinion publique, l'avis du Conseil d'État : le projet de réforme des retraites n'a jamais été si fragile.

Le soutien de la population au mouvement social s'amplifie, des initiatives unitaires sont prises sur tout le territoire, les journées de grèves et de manifestations du vendredi 24 et du mercredi 29 janvier ont encore rassemblé des centaines de milliers de personnes. C'est la preuve d'un rejet massif des propositions portées par le Gouvernement.

La CGT appelle à faire du **jeudi 6 février une nouvelle journée interprofessionnelle de grève et de manifestations** à l'occasion du début des travaux de la commission spéciale de l'Assemblée Nationale et à interpeller les parlementaires tout au long des débats.

L'avis du Conseil d'État est un désaveu cinglant à la stratégie gouvernementale. Il confirme nos analyses d'une réforme qui méprise les formes réglementaires et législatives et, sur le fond, fait ressortir le flou du projet. Il pointe les biais de l'étude d'impact et des 29 ordonnances auxquelles le texte

du projet de loi renvoie comme autant d'éléments qui masquent le réel objectif du gouvernement : baisser le niveau de pensions de retraite et favoriser la capitalisation.

Le Conseil d'Etat contredit également les engagements de compensation aux dégâts de la réforme que le gouvernement avait fait miroiter pour certain·e·s catégories. Et même le patronat réclame maintenant le maintien de la retraite par répartition pour les hauts salaires s'alignant de facto sur la position de syndicats comme la CGC ou la... CGT.

Alors que la « conférence des financeurs » vient de s'ouvrir, et que le MEDEF a déjà dit qu'il était hors de question d'augmenter les cotisations sociales, la CGT réaffirme ses propositions d'accroissement des recettes qui passent par une meilleure répartition des richesses de notre pays créées par le travail des salarié·e·s.

Pour mémoire, en cas d'échec de cette conférence, le gouvernement a déjà dit qu'il pourrait réintroduire l'âge pivot. C'est pourtant ce même gouvernement qui a inventé le problème de l'équilibre en 2027, en ne payant pas ce qu'il doit à la Sécurité sociale.

Le préavis de grève est reconduit jusqu'au 7 février 2020

La CGT de France Télévisions appelle les salariés à participer aux mobilisations du 6 février partout sur le territoire.

Paris, le 31 janvier 2020